

Accompagnement à la démarche de GPEC

(Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences)

POUR QUEL PUBLIC ?

Dirigeants, Service Ressources Humaines, toute personne chargée de la mise en œuvre d'une démarche GPEC, dans :

- TPE et PME
- Associations
- Collectivités territoriales

QUELS OBJECTIFS ?

Sensibiliser à la mise en place d'une **démarche** de GPEC

Acquérir une **vision anticipée** des besoins en compétences de la structure

Mettre en place les **outils** adéquats pour gérer de façon anticipée les besoins en emplois et en compétences

VOS PROBLÉMATIQUES

- Vous voulez anticiper sur les conséquences des évolutions des métiers et des emplois ou sur celles du développement de votre entreprise
- Vous voulez mettre en cohérence vos processus de gestion des ressources humaines et votre stratégie d'entreprise
- Vous voulez anticiper sur le vieillissement de vos salariés et sur leur départ et mieux gérer vos futurs recrutements

NOTRE DÉMARCHE

1. **Accompagnement individuel** d'une demi-journée : faire un point sur la situation de l'entreprise en matière de GPEC (pratiques actuelles, problématiques rencontrées, besoins identifiés, priorités d'action ...)
2. **Formation** de 4 jours à raison d'une journée toutes les 3 semaines :
 J1 - Sensibilisation à la démarche de GPEC (de quoi parle-t-on ? comment faire ?)
 J2 – Optimisation de l'organisation (organigramme, fiches de poste, référentiels de compétences ...)
 J3 – Mise en place de l'entretien annuel
 J4 – Elaboration du plan de formation
3. **Accompagnement individuel** d'une demi-journée dans chaque structure : faire le point de l'avancement dans la mise en œuvre de la démarche et/ou des outils de la GPEC + assistance personnalisée selon la demande et la priorité de la structure

NOS SPÉCIFICITÉS – ORIGINALITÉ

L'action se situe dans une logique d'accompagnement au changement. Elle est étalée sur 4 à 5 mois, ce qui permet à l'entreprise de s'engager dans la démarche en alternant réflexion et mise en action.